

Image not found or type unknown



Prise en charge frais de retour d'un article

Par **valparaiso**, le **23/11/2024 à 16:59**

Bonjour,rnrnEst-ce que les entreprises de vente de vêtements sur internet ont l'obligation de prendre à leur charge les frais de retours d'articles qu'ils acceptent d'échanger au client.

Par **yapasdequoi**, le **23/11/2024 à 20:00**

Bonjour,rnrnSeulement les sites adhérents à la FEVAD.